

PROGRAMME DE FORMATION

REF : HE.PB.03

Formation Technologies et Pathologies des Maçonneries

Durée	1 jour(s) — 7 heures
Tarif	350 € HT / personne
Tarif sur site	1400 € HT / groupe
Effectif	1 à 10 participants
Modalité	Présentiel
Niveau requis	Intermédiaire
Délai d'accès	2 semaines
Lieu	Libourne et Gironde (33)
Formateur	David BERTRAND — Expert Bâtiment Indépendant

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Identifier les principales familles d'éléments de maçonnerie et leurs caractéristiques
2. Maîtriser les solutions techniques pour assurer les fonctions d'un mur
3. Comprendre les règles de mise en œuvre des murs extérieurs et intérieurs
4. Reconnaître les pathologies courantes des ouvrages maçonnés et leurs causes

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Jour 1 : Technologies et pathologies des maçonneries

Les familles d'éléments de maçonnerie

- Blocs de béton : types, caractéristiques et performances
- Briques de terre cuite : propriétés et usages
- Blocs de béton cellulaire autoclavé : spécificités
- Pierre naturelle et reconstituée en maçonnerie
- Critères de choix des produits selon le contexte

Solutions pour assurer les fonctions d'un mur

- Fonctions mécaniques : stabilité, résistance, contreventement
- Fonctions thermiques : isolation, inertie, ponts thermiques
- Fonctions hydriques : étanchéité, perméabilité, capillarité
- Fonctions acoustiques : affaiblissement, transmission
- Choix des produits et systèmes adaptés

Mise en œuvre des murs extérieurs et intérieurs

- Règles de mise en œuvre des murs de façade
- Cloisons de distribution et de doublage
- Ouvrages associés : linteaux, appuis, chaînages
- Points singuliers et interfaces entre corps d'état

Pathologies des maçonneries : diagnostic et solutions

- Fissures dans les maçonneries : causes et classification
- Désordres liés à l'humidité : remontées capillaires, infiltrations
- Efflorescences, dégradation des joints et décollements
- Défauts de mise en œuvre et non-conformités
- Études de cas réels et retours d'expérience terrain

PUBLIC CIBLE & PRÉREQUIS

Public visé :

- Architectes (éligible à l'obligation de formation annuelle — Arrêté du 12 février 2016)
- Courtiers d'assurances
- Experts privés et experts de justice
- Experts d'assurances
- Gestionnaires sinistres
- Maîtres d'œuvre
- Entreprises de BTP
- Diagnostiqueurs
- Contrôleurs techniques

Prérequis :

- Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation
- Avoir un smartphone, et si possible un ordinateur portable

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Supports :

- ✓ Support PDF de formation complet remis à chaque participant
- ✓ Photos d'expertise et cas réels illustrés

Matériel :

- ✓ Vidéoprojecteur
- ✓ Supports visuels et photos de chantier
- ✓ Documentation technique et normative

Méthodes :

- ✓ Études de cas réels et analyse de chantiers
- ✓ Alternance de cours théoriques et d'exemples pratiques
- ✓ Échanges interactifs entre participants et formateur
- ✓ Mise en activité basée sur expertise réelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant la formation :

- Questionnaire de positionnement initial
- Convocation avec programme détaillé

Pendant la formation :

- Feuille d'émergence signée par demi-journée
- Évaluation continue par le formateur

Après la formation :

- Grille d'auto-positionnement en aval de la formation
- Attestation individuelle de formation
- Questionnaire à froid à 3 mois pour mesurer la mise en pratique

INDICATEURS DE QUALITÉ

12+

STAGIAIRES FORMÉS

9.1/10

TAUX DE SATISFACTION

100%

TAUX DE RÉUSSITE

2026

DERNIÈRE MISE À JOUR

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour les adaptations nécessaires.